

## Informations pratiques

Où?

Lille  
**ens{ap}**  
architecture & paysage

2 rue verte

59650 Villeneuve d'Ascq, France

(métro ligne 1, direction de Villeneuve d'Ascq 4 Cantons, arrêt Villeneuve d'Ascq Hôtel de Ville)



## Vous inscrire

Inscription suivant le lien:

[https://docs.google.com/forms/d/13A-lqr\\_jowkWxv5Oxy1gQnlxPEqAGoWtzHmdB8jiwvA/prefill](https://docs.google.com/forms/d/13A-lqr_jowkWxv5Oxy1gQnlxPEqAGoWtzHmdB8jiwvA/prefill)

L'inscription comprend les deux repas de midis et les pauses cafés pour les deux premières catégories ci-dessous

O Je suis étudiant ou doctorant. Je m'inscris et je verse le montant de 50 euros d'inscription sur le compte IBAN: BE83 3400 0807 7815, BIC: BBRUBEBB

O Je suis enseignant ou administratif. Je m'inscris et je verse le montant de 100 euros sur le compte IBAN: BE83 3400 0807 7815, BIC: BBRUBEBB

O Je suis enseignant ou administratif dans une ENSA en France (y compris Lille) et mon inscription est prise en charge par le Ministère de la Culture. Je m'acquitte néanmoins de la somme de 30 euros pour les deux repas de midi sur le compte IBAN: BE83 3400 0807 7815, BIC: BBRUBEBB.

## Avec le soutien de



Faculté des sciences de l'éducation  
Département de didactique



Faculté d'architecture  
d'ingénierie architecturale  
d'urbanisme



École nationale supérieure  
d'architecture Paris-Malaquais



## Organisateurs

Patricia Scheffers F Architecture, ULiege, Belgique

Diane Leduc Dpt Didactique, UQAM, Canada

Marie-Christine Raucent LOCI, UCL, Belgique

Eric Le Coguiec F Architecture, ULiege, Belgique

Joanne Vajda ENSA Paris Malaquais, France

Marianne veillerot ENSA Grenoble, France

Christophe Gillis LOCI, UCL, Belgique

Isabelle Nizet F Education, USherbrooke, Canada

## 6<sup>e</sup> Séminaire

Réseau **pap**IER  
Pédagogie Architecture et Paysage

La coopération-collaboration :  
l'apprendre, l'enseigner, l'évaluer



Jeudi 28 et vendredi 29 mars 2019

# Introduction

Utiliser la coopération-collaboration rompt avec les pratiques pédagogiques traditionnelles et redéfinit les rôles des enseignants tout autant que ceux des étudiants. Le savoir y passe moins par l'expert transmetteur et plus par une mise en avant-plan des capacités de réflexion, de responsabilisation et d'organisation des étudiants. Elle fait place à l'entraide, à la solidarité, à l'ouverture aux autres, aux compromis, au droit à l'erreur, mais aussi à la confiance mutuelle et au plaisir d'apprendre.

Au coeur de cette façon de travailler ensemble à atteindre un objectif commun, on retrouve aussi l'interdépendance positive entre les membres du groupe : comme les maillons d'une chaîne, chacun est essentiel au bon fonctionnement, à la réussite et à l'apprentissage. Chaque membre est perçu comme une ressource, y apporte ses forces, ses connaissances et il bénéficie de celles des autres. Les complémentarités sont exploitées par les interactions et la négociation.

De nombreuses études, depuis le début du XXe siècle, traitent des apports de la coopération-collaboration. Plusieurs travaux montrent les avantages suivants : une estime de soi plus grande, une plus grande réussite, un niveau de raisonnement, une motivation et un engagement plus élevés, un apprentissage plus en profondeur, la production d'idées nouvelles, une amélioration de la qualité du transfert, un plus grand respect des différences individuelles, un apport à l'intégration sociale et des effets sur la santé psychologique.

En revanche, quelques limites sont relevées, dont le fait que l'implantation d'une activité de coopération-collaboration est plus fastidieuse au moment de la planification, puisqu'elle est moins axée sur le contenu que sur les façons de l'apprendre. D'autres limites touchent à l'évaluation qui est complexifiée pour tenir compte du développement collectif, une gestion des groupes qui est à faire régulièrement, le manque de formation des enseignants et des étudiants à la coopération-collaboration.

Au cours de ces deux journées ensemble, nous explorerons et évaluerons les apports la coopération-collaboration.

## Jeudi 28 mars 2018

Accueil des participants	10H30
Mot de bienvenue	11H00
<b>Conférence</b> <b>Yviane Rouiller, HEPVS Suisse</b>	11H15
Pause repas	12H30
<b>1<sup>er</sup> période: Apprendre à coopérer</b> <b>Diane Leduc, UQAM, Canada</b> <b>Marie-Christine raucen, UCL, Belgique</b>	14H00
Pause-café	16H00
<b>2<sup>e</sup> période: Enseigner en faisant coopérer</b> <b>Patricia Scheffers, Uliege, Belgique</b> <b>Eric Le Coguiéc, Uliege, Belgique</b> <b>Nicolas seijkens, Uliege, Belgique</b>	16H30
Fin de la journée	18H30
Repas collégial	20H30

## Vendredi 29 mars 2019

<b>3<sup>e</sup> période atelier: Evaluer la coopération</b> <b>Isabelle Nizet</b>	9H00
Pause-café	11h00
<b>Partage expérience 1</b> <b>Christophe Gillis, UCL, Belgique</b> <b>Joanne Vajda, ENSA Paris Malaquais, France</b>	11H30
Pause repas	12H30
<b>Partage expérience 2</b> <b>Marianne Veillerot, ENSA Grenoble, France</b> <b>Catherine Romeyer, ENSA Grenoble, France</b>	14H00
Pause-café	15h00
Boîte à outils	16H00

# Autoformation en ligne

<https://reseaupapier.org/>

Le Réseau PAPIer a été créé en 2014 à la suite du constat que l'enseignement de l'architecture est un domaine peu étudié et qu'aucun regroupement de spécialistes dans cette discipline n'existe dans la francophonie.

Regroupant des enseignants, des praticiens et des étudiants en architecture ainsi que des conseillers pédagogiques du Québec, de la Belgique et de la France, le Réseau PAPIer s'est notamment donné pour mission de mener des actions concertées pour améliorer et promouvoir l'enseignement de l'architecture, de faire émerger des collaborations et de révéler les enjeux et les défis actuels de l'enseignement de l'architecture dans des contextes politiques et économiques en pleine mutation.

Plus spécifiquement, un de ses objectifs vise à œuvrer à la sensibilisation des corps enseignants vis-à-vis la pédagogie et à développer des formations initiales et continues pour les enseignants.

Dans ce cadre, nous avons créé pour vous une formation dont la mise en place est subsidiée par la 10<sup>ème</sup> Commission Mixte Permanente (biennium 2017-2019) dans le cadre de la coopération Wallonie-Bruxelles/Québec.

